



Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école L'Amitié, de La Pruchière et des Vents-et-Marées

Lundi 28 septembre 2020 à 19 h
Plateforme TEAMS

Présences

Personnel de soutien :	À déterminer
Parents :	M ^{mes} Chantal Boily, Annick D'Amours, Karine Lévesque, Rachel Rioux et Andrée Malenfant
Enseignantes :	M ^{mes} Majory Pelletier, Andréa Ouellet et Nancy Pelletier
Service de garde :	À déterminer
Professionnel :	Lucien Briand
Direction :	M. Yvan Ouellet

PROJET PROCÈS-VERBAL

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum

Après constatation du quorum, M. Yvan Ouellet, directeur, ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.
Une présentation de chaque membre est faite à tour de rôle.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 28 septembre 2020

M Ouellet fait la lecture du projet d'ordre du jour.

Il est proposé par Madame Chantal Boily et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

1.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 22 juin 2020

Il est proposé par Madame Rachel Rioux et unanimement résolu que le procès-verbal de la rencontre du 22 juin 2020 soit adopté tel qu'il est proposé.

1.4 Suivi au procès-verbal

Un survol du procès-verbal est fait. Seul le point sur les résultats du sondage dans les services de garde devra faire l'objet d'une présentation lors du prochain CÉ.

2. DOSSIERS DE DÉCISION

2.1 Élection des officiers

2.1.1 Présidence

Madame Rachel Rioux propose Madame Chantal Boily.
Madame Boily accepte et est élue par acclamation.

2.1.2 Vice-présidence

Madame Rachel Rioux propose Madame Andrée Malenfant.
Madame Malenfant accepte et est élue par acclamation.

2.1.3 Trésorerie

Madame Nancy Pelletier se propose pour prendre la trésorerie. Acceptée à l'unanimité.

2.1.4 Secrétariat

Madame Annick D'Amours se propose pour prendre le secrétariat. Acceptée à l'unanimité.

Madame Rachel Rioux propose la fermeture des élections. Adoptée à l'unanimité.

2.2 Choix des membres de la communauté

Madame Ève-Marie Bélanger, technicienne en loisir pour la municipalité de Rivière-Ouelle et qui siégeait au conseil d'établissement est toujours intéressée à poursuivre comme membre de la communauté.

Monsieur Ouellet fera des démarches pour trouver une deuxième personne. Il demande la collaboration de tous pour trouver une autre personne.

2.3 Révision et adoption des règles de régie interne

Après avoir fait la lecture des règles de régie interne et de répondre à certaines questions, l'adoption de celles-ci est proposée par Madame Nancy Pelletier et adoptée à l'unanimité.

2.4 Dénonciation d'intérêts (art. 70 LIP)

M. Yvan Ouellet a acheminé par courriel le formulaire de dénonciation d'intérêts. On demande aux membres de le compléter et de le faire parvenir par courriel au directeur Yvan Ouellet.

2.5 Établissement des calendriers des séances du conseil d'établissement

Les dates suivantes sont proposées par M. Yvan Ouellet, directeur.
Les 28 septembre 2020 (TEAMS), 16 novembre 2020 (L'Amitié ou TEAMS),
15 février 2021 (La Pruchière ou TEAMS), 19 avril 2021 (des Vents-et-
Marées ou TEAMS) et 14 juin (à déterminer) 2021.

Les dates sont acceptées à l'unanimité.

2.6 Approbation des campagnes de financement pour les OPP

Monsieur Ouellet mentionne que les campagnes de financement ne devraient pas être tenues cette année en raison de la suspension activités et des sorties éducatives. Seules des campagnes pourraient se faire si elles sont liées à un projet particulier qui vise l'école. L'OPP de la Pruchière ont déjà entamé des discussions avec un fournisseur pour une campagne de financement pour le projet « classe extérieure ». Nous sommes en attentes des directives du centre de services scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup en octobre prochain pour savoir si nous pouvons effectuer cette campagne. Afin d'être proactif, Madame Rachel Rioux propose que le conseil d'établissement accepte à priori la campagne de financement proposée par l'OPP de la Pruchière.

3. DOSSIERS D'INFORMATIONS

3.1 Direction

3.1.1 Plans d'action liés aux objectifs du projet éducatif

M. Yvan Ouellet présente un document de travail sur lequel l'équipe-école travaillera pour élaborer les plans d'action liés aux enjeux, orientations et objectif du projet éducatif.

Il mentionne que ce document permet de faire le suivi du projet éducatif et que le conseil sera informé, mais ne pourra modifier celui-ci. Il peut questionner sur les atteintes des cibles dans le projet éducatif, mais la mise en œuvre est sous la responsabilité de l'équipe-école.

3.2 Services de garde

Rien à signaler

3.3 Enseignants

Rien à signaler

3.4 OPP

Rien à signaler

3.5 Comité de Parents

La rencontre du comité de parents a lieu le mardi 29 septembre 2020

3.6 Correspondance

Aucune correspondance

3.7 Autres sujets

3.7.1 Collations vs allergies

Une demande est faite pour que nous puissions lever l'interdit sur les collations. Une collation autre que fruits, légumes et fromage. L'équipe école de la Pruchière s'est penché sur le sujet et propose d'ajouter des muffins et galettes faits maison.

Monsieur Ouellet s'engage à vérifier les politiques de la commission scolaire pour ne pas déroger des règles, si elles existent réellement.

3.8 Public

Aucun suivi.

4. CLÔTURE DE LA SÉANCE

4.1 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Madame Chantale Boily à 20 h 15.

Chantal Boily
Présidente

Yvan Ouellet
Directeur